Budget rectificatif 1/2018: mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne pour venir en aide à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal

2018/2030(BUD) - 14/05/2018 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 22 février 2018, la Commission a présenté au Conseil le projet de budget rectificatif n° 1 au budget général pour 2018 concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour un montant total de **97.646.105 EUR** en crédits d'engagement et de paiement.

La proposition vise à financer la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour fournir une aide financière à la Grèce, à l'Espagne, à la France et au Portugal en réponse aux catastrophes naturelles qui ont frappé ces pays en 2017.

Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 13 06 01 (Fonds de solidarité de l'UE - Assistance aux États membres en cas de catastrophe naturelle majeure ayant des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie).

Le 14 mai 2018, le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 1 au budget général pour 2018, tel qu'il figure dans l'annexe technique au projet de budget rectificatif n° 1/2018 du Conseil.